

Brevet de capacité du second ordre (enseignement des filles).

Numéro d'inventaire : 1979.23018

Auteur(s) : Marie Léonie Janin

Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Lyon)

Imprimeur : Dupont (Paul)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1879

Description : Feuille de papier. Déchirures sur les bords inférieur et supérieur. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre noire. Timbres à l'encre bleue.

Mesures : hauteur : 268 mm ; largeur : 338 mm

Notes : Brevet de capacité du second ordre (enseignement des filles) délivré à Marie Janin le 14 août 1879 par le recteur de l'Académie de Lyon, au vu du certificat d'aptitude du 22 juillet 1879. L'examen a porté sur "l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française, le calcul, le système légal des poids et mesures, l'histoire de France, la géographie de la France, les travaux à l'aiguille." En-tête de la République Française.

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Lyon

Nom du département : Rhône

Autres descriptions : Nombre de pages : 1

Lieux : Rhône, Lyon

Modèle n° 2 de la Circulaire du 3 juillet 1868.

ACADÉMIE de <i>Yyon</i>	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	DÉPARTEMENT de <i>L. Vain</i>
----------------------------	-----------------------------	----------------------------------

N° 4489. BREVET DE CAPACITÉ DU SECOND ORDRE
(ENSEIGNEMENT DES FILLES)

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE de *Yyon*

Vu les articles 23, 46 et 48 de la loi du 15 mars 1850, l'article 50 du décret du 29 juillet 1850 et les articles 6 et 7 du décret du 31 décembre 1853;
Vu l'article 23 de l'arrêté du 3 juillet 1866;
Vu l'article 16 de la loi du 10 avril 1867;
Vu le Programme de l'examen pour l'obtention du Brevet de Capacité du second ordre, comprenant l'Instruction morale et religieuse, la Lecture, l'Écriture, les Éléments de la Langue française, le Calcul, le Système légal des Poids et Mesures, l'Histoire de France, la Géographie de la France, les Travaux à l'aiguille;

Vu le procès-verbal de l'Examen subi par M^{lle} *Janin Marie-Léonie*

Vu le certificat en date du *14 juillet* 1879, par lequel la Commission d'examen, siégeant à *Boulogne*
département de *L. Vain* atteste que M^{lle} *Janin, Marie-Léonie* née
le *14 août 1862* à *Vieux-le-Grand* département de *L. Vain* a été jugée apte à
obtenir un Brevet de Capacité du second ordre,

Délivre à M^{lle} *Janin, Marie-Léonie* le présent Brevet

Fait à *Yyon* le *14 août* 1879.

Signature de l'Impétrante,
Léonie Janin



N. B. Recteur de l'Académie, *Tournie*
Inspecteur d'Académie délégué
Jaquet

Instruction publique n° 170 (Commission d'examen) — Paris, Paul Dupont. (C) 1136, 11-7.